



**FINANCIÈRE
DE L'ARC**

ARC SUSTAINABLE FUTURE

FONDS DIVERSIFIÉ INTERNATIONAL

ÊTRE ACTEUR DU CHANGEMENT

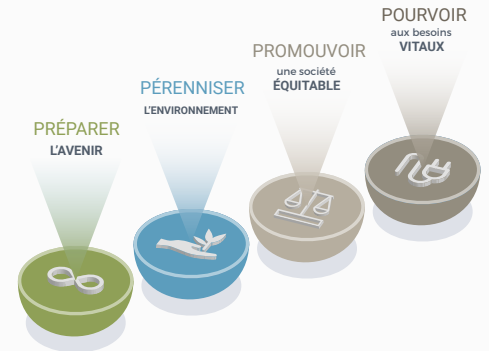


Sunjay MULOT et Arnaud BENOIST-VIDAL
Gérants d'Arc Sustainable Future

Le monde de demain se construit à partir de nos engagements d'aujourd'hui

Arc Sustainable Future est un fonds diversifié associant recherche de performance et amélioration des modes de vie.

L'univers du fonds est construit autour de quatre grands axes essentiels à la construction du monde de demain, renommés les « 4P » par Financière de l'Arc.



Une sélection de valeurs différenciantes au regard des stratégies durables existantes, ayant pour objectif de se positionner sur les valeurs gagnantes de demain

SOUTENIR DES ENTREPRISES

INVESTISSEMENT EN ACTIONS
d'Europe de l'Ouest et des États-Unis:
40 à 50 % de l'actif net

La poche actions repose sur la sélection de sociétés ayant des fondamentaux solides et dont les investissements en croissance ou structurellement élevés sont rentables.

Nous investissons dans des sociétés dont nous avons la conviction qu'elles ont entamé une démarche résolue d'amélioration de leurs pratiques **Environnementales, Sociales et de Gouvernance**.

FILTRES FINANCIERS

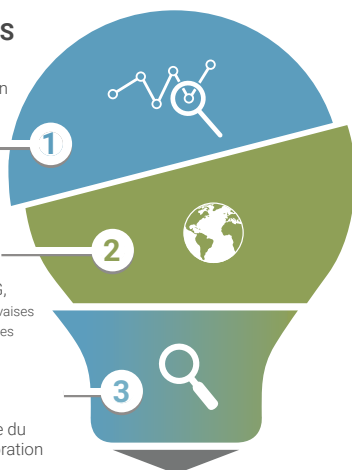
Solidité financière, génération de cash et création de valeur

FILTRES EXTRA FINANCIERS

Exclusions sectorielles et normatives, analyse des controverses, couverture ESG, Best-in-Universe (-20% des mauvaises notes ESG) et Best Effort (-10% des meilleures notes ESG)

SÉLECTION

Stratégie financière, Structure du bilan, Valorisation... et Amélioration des pratiques ESG



Entreprises soutenues par
Arc Sustainable Future

FINANCER DES PROJETS

INVESTISSEMENT EN OBLIGATIONS
émises sur un marché réglementé de l'OCDE :
50 à 60 % de l'actif net

La poche obligataire finance des projets durables via des obligations internationales qui répondent toutes aux principes de l'ICMA (International Capital Market Association), ces principes contribuant à l'intégrité du marché des obligations dites « ESG ».

Arc Sustainable Future investit ainsi dans quatre types d'obligations destinées à financer des projets environnementaux et/ou sociaux.

- Obligations vertes
- Obligations sociales
- Obligations durables
- Obligations liées au développement durable

À RETENIR

Responsable

Soutenir les entreprises désireuses d'améliorer leurs pratiques ESG et financer des projets durables.

Différenciant

Une approche « Best-effort » différenciante des solutions ESG actuelles en recherchant les meilleurs en devenir.

Diversification

Une allocation actions/taux stable qui apporte une diversification et qui permet de traverser tous les cycles économiques.

Stabilité

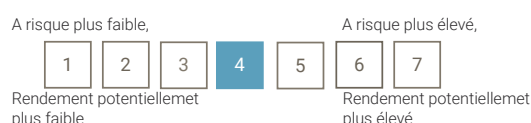
L'allocation-cible est de 55 % pour les taux et 45 % pour les actions, avec une marge de manœuvre de ± 5 %.

OBJECTIF DE GESTION

Arc Sustainable Future a pour objectif d'offrir une performance liée aux marchés d'actions et de taux principalement des pays d'Europe de l'Ouest et des États-Unis d'Amérique, sur la durée minimale de placement recommandée, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire.

Cette forme de gestion ne nécessite pas d'indicateur de référence. Toutefois, à des fins de parfaite lisibilité des résultats de gestion, le portefeuille pourra être rapproché a posteriori de l'indicateur composite de comparaison suivant : 55 % FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y, 30 % STOXX Europe 600 dividendes réinvestis et 15 % S&P 500 dividendes réinvestis.

SRRI



Cette classification est basée sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité) sur la durée de placement recommandée et représente la mesure raisonnable du profil de risque du Fonds. Cet indicateur permet de mesurer la performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »

RISQUES POTENTIELS D'INVESTISSEMENT

Le fonds est principalement exposé aux risques suivants :

- Risque de perte en capital ;
- Risque de gestion discrétionnaire ;
- Risque de taux ;
- Risque de crédit ;
- Risque actions ;
- Risque lié aux petites capitalisations ;
- Risque de change ;
- Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) ;
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés ;
- Risque lié à l'investissement dans des actions ou obligations d'entreprises de pays émergents ;
- Risque méthodologique lié à la prise en compte des critères ESG ;
- Risque de durabilité.

Le détail des risques figure dans le prospectus complet disponible sur simple demande ou sur www.financieredelarc.com. Le FCP n'offre aucune garantie de performance ou de capital.

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Le fonds mentionné dans le document a été agréé par l'AMF et est autorisé à la commercialisation en France. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI, le prospectus et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de la Financière de l'Arc ou sur son site Internet.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence - S.A.S. au capital de 941 000 € - RCS 533 727 079 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CARACTÉRISTIQUES

Forme de l'OPCVM	FCP de droit français	
Classification AMF	Diversifié international	
Horizon de placement	5 ans	
Devise	Euro	
ISIN C - I	FR0010010876	FR0013188380
Date de création	06/10/2003	
Date de changement de stratégie	15/04/2021	
Dépositaire	BNP Securities Services	
Valorisateur	BNP Fund Services	
Périodicité de la VL	Quotidienne	
Affectation des résultats	Capitalisation	

STRUCTURE DE FRAIS*

Frais courants (exercice 2020)	Part C : 2,53 % et Part I : 1,72 %
Commissions de souscription max	1 % (non acquis au Fonds)
Commissions de rachat max	Néant

* Pour une information complète sur la stratégie d'investissement et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur [notre site](#) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion.

VOS CONTACTS



Louis DESFORGES
Directeur du Développement
lidesforges@financieredelarc.com
Tel : 06 76 96 90 25

Gérard BROGINI
Responsable Commercial
gbrogini@financieredelarc.com
Tel : 06 23 61 11 51



[Pour en savoir plus](#)



www.financieredelarc.com



04 42 53 88 90



www.linkedin.com/company/financière-de-l-arc/